

La mobilité géographique moteur du renouvellement de la population

**Analyse des échanges de population
entre le Loir-et-Cher et les autres
départements français
entre 1990 et 1999**

Les études de l'Observatoire n° 21

Octobre 2002

Synthèse

Près de 56 000 personnes sont arrivées de l'extérieur du Loir-et-Cher entre 1990 et 1999, 50 000 autres y ont changé de commune : un tiers de la population actuelle s'est donc déplacé géographiquement durant cette période. Nos compatriotes sont finalement beaucoup plus mobiles qu'on ne le pense généralement.

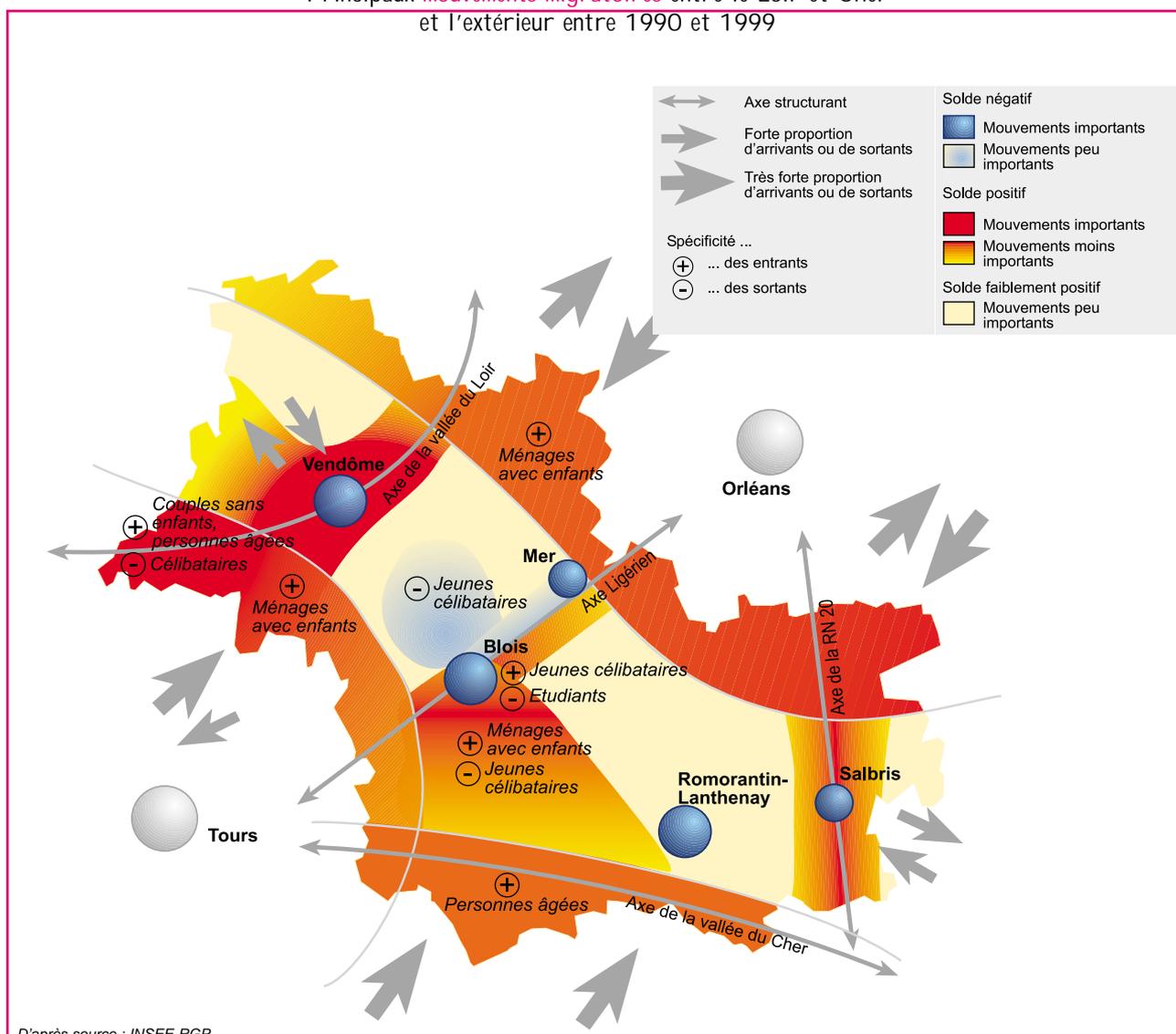
Cette mobilité générale de la population recompose sans cesse le paysage démographique du Loir-et-Cher. La principale évolution, perceptible également au niveau national, est une reconquête du milieu rural en périphérie des agglomérations, parfois au détriment des villes centres.

Les échanges de population entre le Loir-et-Cher et les autres départements apparaissent très fournis entre les deux derniers recensements. Le sud blaisois ainsi que les zones frontalières au contact des grands pôles d'attraction voisins

que sont Orléans et Tours, constituent les points majeurs de fixation. On y remarque en particulier des ménages avec jeunes enfants, impulsant un nouvel essor démographique. Les vallées du Loir et surtout du Cher sont également attractives pour une population toutefois plus âgée. A contrario, les trois chefs-lieux du département enregistrent des flux de grande ampleur qui s'avèrent au final déficitaires ; de même une zone d'évasion se dessine au nord de Blois.

Les jeunes, élèves, étudiants ou actifs, sont très nombreux à partir, Tours étant leur destination privilégiée. En sens inverse, les flux sont d'une amplitude nettement moindre. Tout semble néanmoins indiquer qu'une grande partie d'entre eux reviennent s'installer ensuite en Loir-et-Cher, ou qu'ils sont remplacés par des personnes de caractéristiques semblables. Passé l'âge des études, ce creux se résorbe en effet.

Principaux mouvements migratoires entre le Loir-et-Cher et l'extérieur entre 1990 et 1999

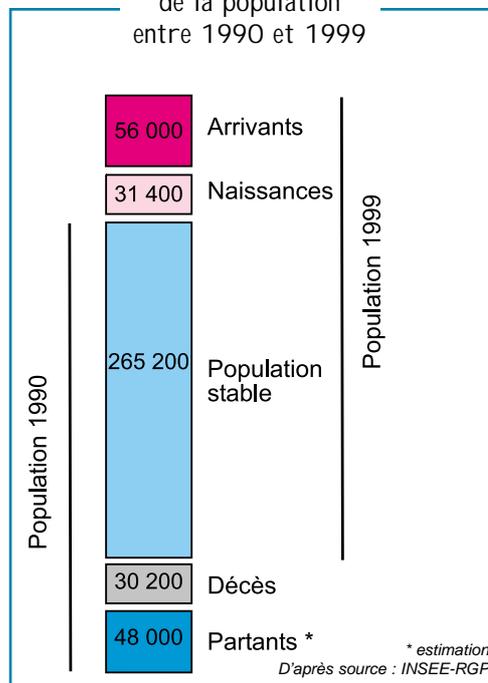


Introduction

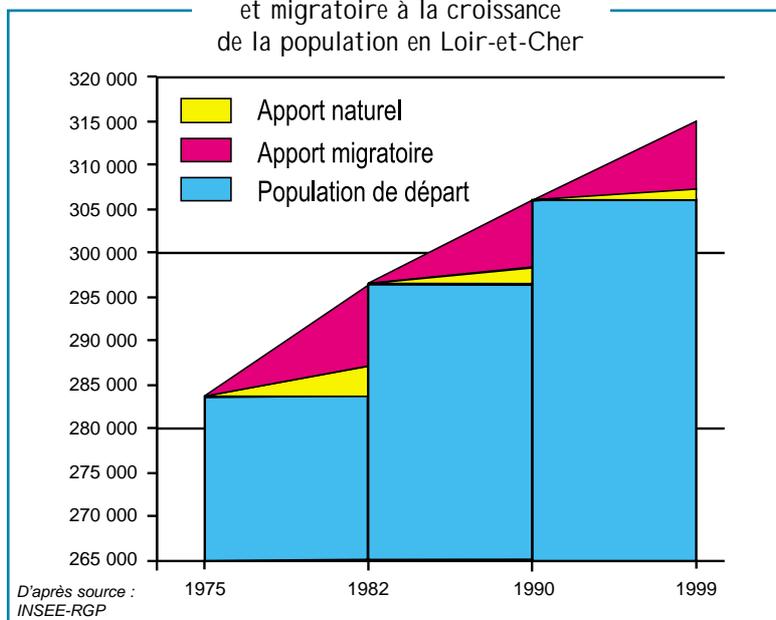
Au recensement de 1999, la population totale du Loir-et-Cher s'élève à 314 933 habitants, ce qui représente un accroissement de 9 031 personnes depuis 1990. L'excédent des naissances sur les décès (solde naturel) se révèle de plus en plus faible au fil des années ; entre 1990 et 1999, il n'est que de 1 252 personnes. L'excédent migratoire prend donc une part majeure dans la croissance démographique du Loir-et-Cher. Pour la dernière période, il procure un gain de 7 779 habitants, légèrement supérieur à celui de 1982/1990, mais en retrait par rapport à la période antérieure, plus de 9 000 personnes.

Le solde migratoire ne rend cependant pas compte de l'importance des mouvements qui l'ont généré. En effet plus de 43 700 personnes ont quitté le Loir-et-Cher entre 1990 et 1999, soit 14 % de la population de 1990, tandis que près de 56 000 sont arrivées (18% de la population de 1999)¹. On remarque immédiatement que l'écart entre ces flux (12 000) est différent du solde migratoire définitif. Cela tient au mode de calcul de ces mouvements. Les sortants ne sont comptabilisés que pour un lieu de destination situé en France métropolitaine, alors que les arrivants sont pris en

Renouvellement de la population entre 1990 et 1999



Contribution des soldes naturel et migratoire à la croissance de la population en Loir-et-Cher



compte quelque soit leur provenance (hors migrations à l'intérieur du département). Le nombre de partants est donc sous-estimé².

L'analyse des principales caractéristiques de ces migrants doit permettre d'apporter un éclairage sur l'attractivité du département et éventuellement ses points faibles, mais aussi sur les évolutions démographiques à court et moyen terme.

Il convient de préciser que les informations sont fournies séparément pour quel-ques grands thèmes (sexe et âge / activité / niveau de formation...) et ne peuvent pas être croisées.

1- Les enfants nés en Loir-et-Cher de parents non-résidents en 1990 sont également comptés comme arrivants.

2 - Par comparaison avec le solde migratoire déterminé par l'INSEE, le nombre de partants pourrait s'élever à 48 000 environ.

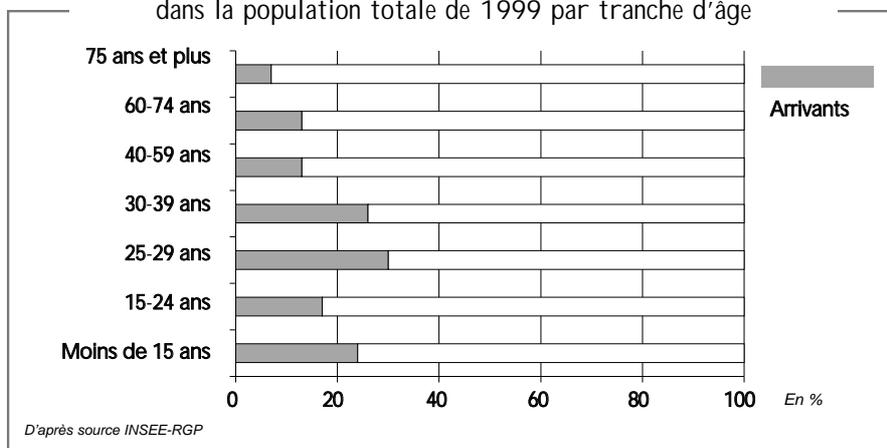
I.- 56 000 personnes venues de l'extérieur

Les arrivants sont le plus souvent en couple, ils sont actifs et ont entre 30 et 60 ans

Parmi les personnes venues s'installer en Loir-et-Cher entre les deux derniers recensements, les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes : 50,8 % contre 49,2 %. On remarque que moins de 5 % sont de nationalité étrangère. Les classes d'âge fournies par l'INSEE n'étant pas homogènes, une comparaison en volume n'est pas possible. En revanche, une appréciation du poids de chaque classe par rapport à la population de 1999

correspondante est riche d'enseignements. On remarque ainsi que pour 100 habitants de 25 à 29 ans, 30 sont arrivés depuis 1990. L'apport extérieur est également non négligeable pour les 30-39 ans (26) et les moins de 15 ans (24) ; on peut penser que ces deux catégories sont liées puisque correspondant à des couples avec enfants. A l'opposé, la venue de personnes de plus de 75 ans est proportionnellement faible. Parmi celles-ci, les femmes sont les plus nombreuses, espérance de vie oblige, alors que les hommes sont majoritaires chez les moins de 25ans.

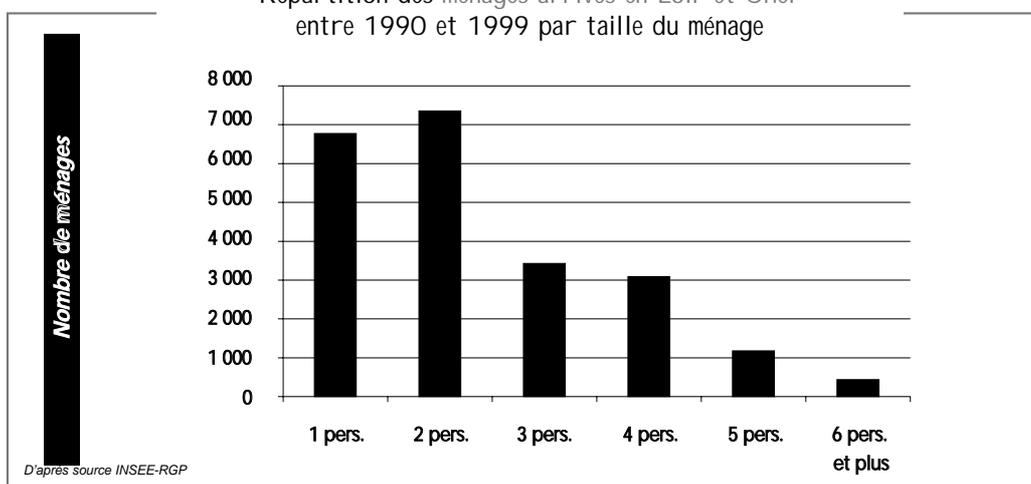
Poids des personnes arrivées en Loir-et-Cher entre 1990 et 1999 dans la population totale de 1999 par tranche d'âge



La taille des ménages vient confirmer que les entrants arrivent le plus souvent en couple et ont des enfants ; c'est le cas pour 36,5 % d'entre eux (ménages de 3 personnes ou

plus), alors que l'on compte seulement 30 % de célibataires. La taille moyenne s'établit à 2,4 personnes.

Répartition des ménages arrivés en Loir-et-Cher entre 1990 et 1999 par taille du ménage



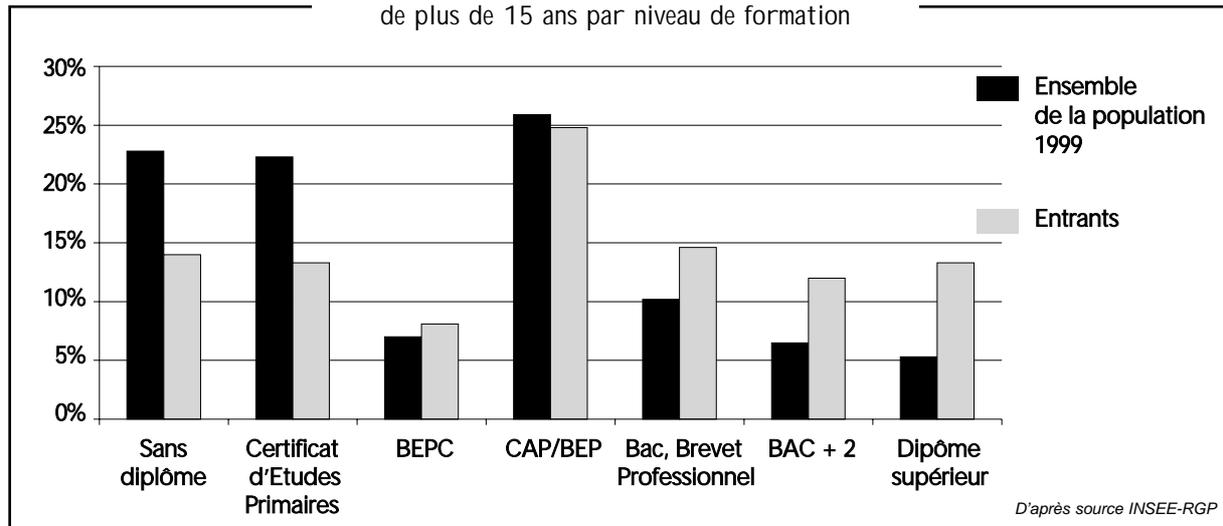
Contrairement à une idée reçue, le Loir-et-Cher attire surtout des actifs ; ceux-ci représentent en effet 60 % des arrivants de plus de 15 ans ; de surcroît, leur poids est de 19 % parmi les actifs de 1999, alors que celui des entrants inactifs dans le total de cette catégorie est de 14 %.

Les actifs nouveaux venus possèdent un niveau d'études sensiblement supérieur à l'ensemble de la population (plus de 15 ans toujours). Si ceux de niveau CAP/BEP sont en proportion quasi identique à la population en place, il n'en va

pas de même pour ceux ayant un niveau au moins équivalent au BAC : 40 % parmi les entrants, 22 % seulement en général. Inversement, 35 % des arrivants ont au maximum le niveau BEPC, dont 14 % sont sans formation, alors que ces proportions sont respectivement de 52 % et 23 % pour l'ensemble des habitants du Loir-et-Cher en 1999.

Par ailleurs, 9 % des plus de 15 ans sont élèves ou étudiants, représentant plus de 3 900 personnes.

Répartition des entrants et de la population totale de plus de 15 ans par niveau de formation

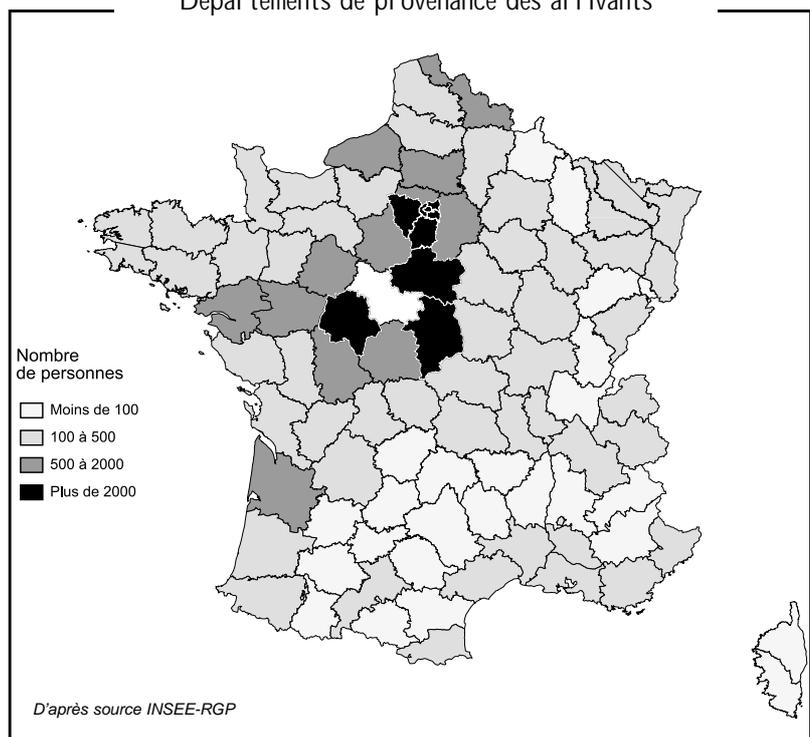


Les nouveaux venus viennent des départements voisins et de l'Ile-de-France

Les migrations sont avant tout des mouvements de proximité. Parmi les premiers départements de provenance se trouvent ceux limitrophes du Loir-et-Cher (y compris la Sarthe) et tous ceux de la région Ile-de-France. Les trois premiers sont le Loiret, l'Indre-et-Loire (5 200 personnes chacun) et Paris (3 600 personnes). On remarque néanmoins que plus de 3 300 habitants viennent de départements d'Outre Mer ou de l'étranger. A l'échelon régional, l'Ile-de-France constitue la principale source avec 31,4 % des arrivants, devant le Centre (29,2 %) ; les Pays de la Loire arrivent en troisième position, mais loin derrière (5,8 %).

Les caractéristiques des arrivants sont différentes selon la provenance. Les migrants du Centre sont plutôt jeunes et actifs, tandis que ceux d'Ile-de-France sont plus âgés et inactifs. Ces derniers représentent notamment 57 % du total des plus de 60 ans.

Départements de provenance des arrivants



Poids des principales sources de provenance pour quelques caractéristiques des arrivants³

En % du total des arrivants

	Moins de 14 ans	15 à 29 ans	30 à 59 ans	60 ans et plus	Actifs	Inactifs	Total	
							Nombre	%
Centre	29	36	29,5	19	33	23	16 249	29
Cher	4	5	4	2	4	3	2 114	4
Eure-et-Loir	4	4	3	2	4	3	1 902	3
Indre	3	4	3	4	3	3	1 813	3
Indre-et-Loire	9	12	9	5	11	6	5 177	9
Loiret	10	10	10	6	10	8	5 243	9
Ile-de-France	28	16	31	57	25	44	17 492	31
Outre-Mer ou Etranger	7,5	7,5	6	2,5	5,5	6	3 755	7
Pays de la Loire	6	8,5	5,5	3	7	4	3 233	6

D'après source INSEE-RGP

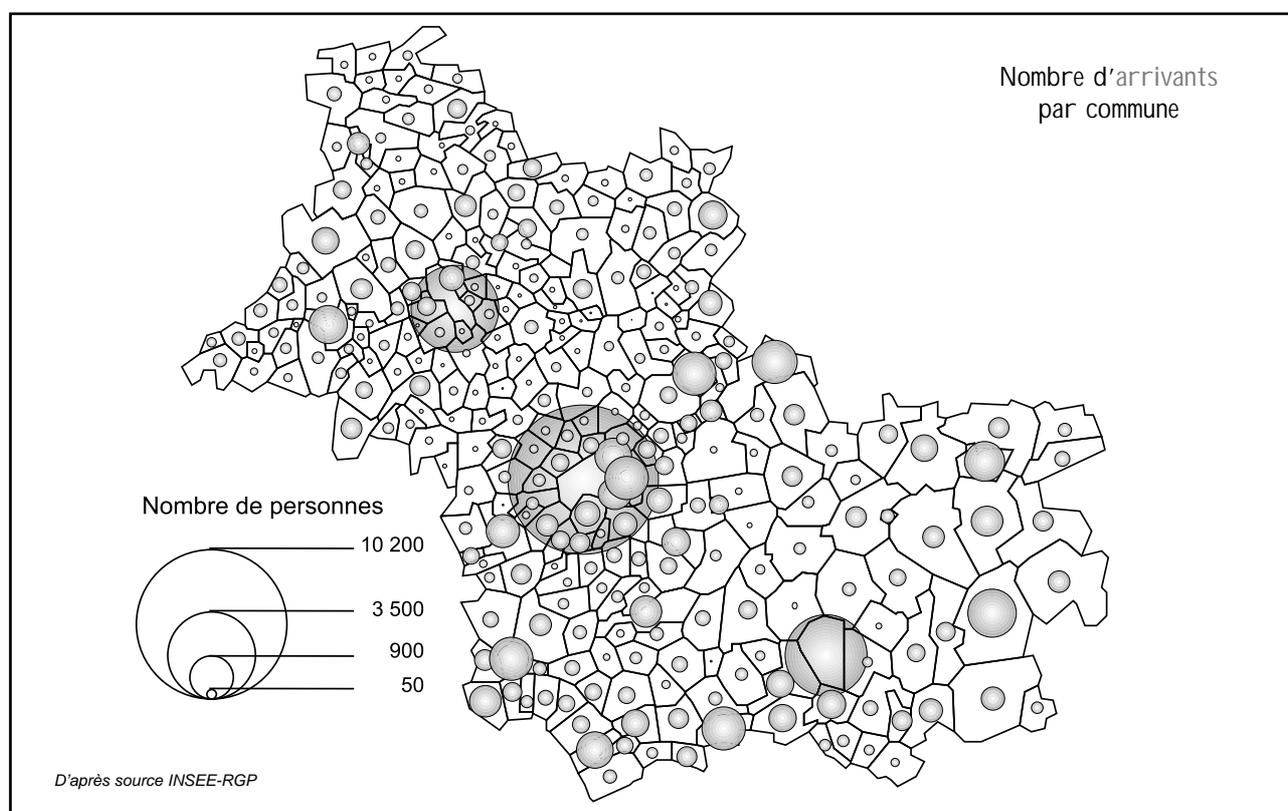
Les arrivants sont proportionnellement plus nombreux sur les franges du département

Dans l'ensemble, les nouveaux venus en Loir-et-Cher se concentrent dans les principales villes. Ainsi l'agglomération de Blois en accueille environ 23 %, celle de Vendôme 7 % et le pôle Romorantinais plus de 6 % ; les trois chefs-lieux en

regroupent donc largement plus d'un tiers. De même, les régions les plus peuplées (vallée du Cher, axe de la RN 20 en Sologne) reçoivent un flux conséquent.

En revanche, l'analyse de cet afflux en termes relatifs se révèle bien plus éclairante : la proportion des arrivants parmi la population totale est en effet beaucoup plus élevée dans les communes situées en limite du Loir-et-Cher, où elle dépasse souvent 20 %, voire 30 % dans une vingtaine de cas. Dans deux bourgades de petite taille, on approche même les 50 %, ce qui constitue un taux de renouvellement exceptionnel. Ce phénomène semble indéniablement lié à l'extension de l'aire d'attraction des grands pôles extérieurs au département, en particulier Orléans, en relation avec la tendance affirmée lors du dernier recensement à une reconquête du milieu rural par les urbains.

Au titre des avantages de la formule, on peut penser que ces familles contribuent au maintien des écoles et du commerce de proximité et donc à la revitalisation du tissu rural. Les inconvénients sont de deux ordres : particulier, avec le risque de voir ces communes se transformer en cités-dortoirs ; général, dans la mesure où une part croissante d'actifs résident en Loir-et-Cher mais n'y travaillent pas.

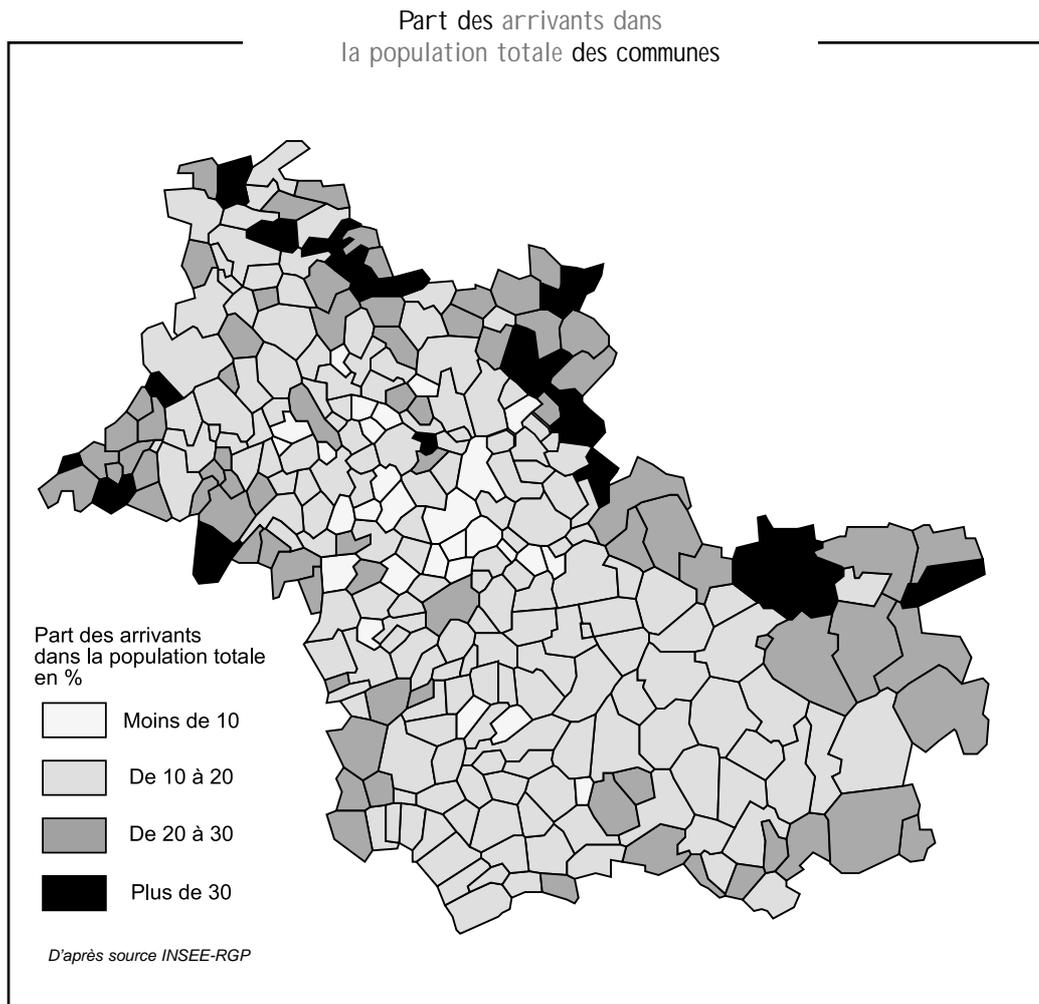


3 - Voir également en annexe le tableau complet des échanges de population avec les autres régions.

On remarque par ailleurs que la part des arrivants est loin d'être négligeable dans les villes de Blois et Vendôme où elle dépasse 20 % (16 % à Romorantin-Lanthenay).

Les actifs et les moins de 15 ans suivent une trame de localisation très semblable à celle de l'ensemble des arrivants. En revanche, les étudiants (parmi lesquels figurent des élèves du second degré de plus de 15 ans) ont des points de

fixation plus concentrés dans les principaux pôles démographiques, où se situe le plus large éventail de structures de formation. Les zones d'attraction des plus de 60 ans apparaissent également moins étendues : vallées du Loir et de la Loire, Grande Sologne, mais surtout vallée du Cher, où leur nombre est équivalent à celui des actifs.



Les caractéristiques des arrivants par canton permettent d'affiner cette approche territoriale (les cantons de Blois, Vendôme et Romorantin-Lanthenay ont été regroupés). Les jeunes sont proportionnellement plus nombreux dans ceux de Marchenoir, Mer, Vineuil et Saint-Amand-Longpré. A l'opposé, les cantons de la vallée du Cher attirent plus de personnes âgées que les autres, ce qui est aussi le cas de Montoire-sur-le-Loir. On observe une certaine concentration des familles (ménages de 3 personnes et plus) dans les cantons périphériques de Blois (Herbault, Bracieux, Contres, Mer, Vineuil), mais aussi sur Saint-Amand-Longpré, Marchenoir et Ouzouer-le-Marché. Pour ces trois derniers, il

faut sans doute faire le lien avec le phénomène précédemment décrit d'implantation induite par les grands pôles voisins de Tours et Orléans.

Les cantons de Blois se caractérisent par une forte proportion de célibataires, parmi lesquels figure une majorité d'étudiants. Le développement de l'enseignement supérieur, en particulier technologique, confère donc une attractivité réelle au-delà des frontières du département.

La population en provenance de l'étranger ou des Départements d'Outre-Mer se fixe essentiellement à Blois où elle représente plus de 11 % des arrivants, Romorantin-Lanthenay (8,8 %) et Selles-sur-Cher (8,3 %).

Nombre d'arrivants par commune pour quelques catégories de personnes

Etudiants

Actifs

Nombre d'arrivants

5 000

1 500

350

50

20

Plus de 60 ans

Moins de 15 ans

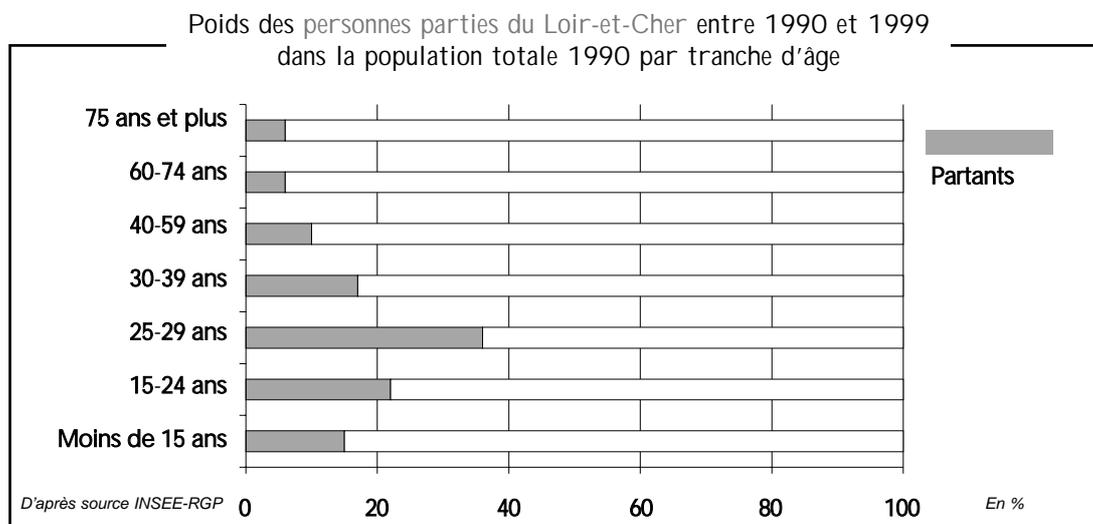
D'après source INSEE-RGP

Principales caractéristiques des arrivants par canton et pays

En % CANTON	AGE EN ANNÉES				ACTIFS	RÉPARTITION SELON LE NOMBRE DE PERSONNES PAR MÉNAGE		
	00-14	15-29	30-59	60 ET +		1	2	3 ET PLUS +
CANTONS DE BLOIS	22,5	31,8	37,1	8,6	64,1	44,0	23,6	32,5
BRACIEUX	23,9	17,7	41,9	16,5	61,6	21,3	33,2	45,5
CONTRES	22,7	17,9	42,0	17,4	60,9	20,3	36,2	43,5
DROUÉ	23,9	13,6	43,0	19,5	58,8	24,4	39,6	36,0
HERBAULT	24,3	17,3	44,1	14,4	66,4	20,4	33,3	46,4
LAMOTTE-BEUVRON	19,7	18,7	39,7	21,9	58,2	28,2	36,8	35,1
MARCHENOIR	26,2	17,9	40,9	15,0	65,2	19,9	34,5	45,7
MENNETOU-SUR-CHER	21,3	16,1	38,2	24,5	50,5	24,9	39,3	35,8
MER	26,0	18,5	41,8	13,8	65,5	23,4	32,2	44,4
MONDOUBLEAU	22,4	18,5	41,0	18,0	58,4	28,2	37,1	34,7
MONTOIRE	19,9	15,2	40,7	24,2	53,2	26,5	42,0	31,5
MONTRICHARD	18,1	16,5	36,5	28,9	51,2	29,7	41,8	28,5
MORÉE	22,2	15,6	39,7	22,6	55,4	21,3	39,3	39,3
NEUNG-SUR-BEUVRON	24,5	14,9	43,0	17,6	60,8	20,3	39,8	39,8
OUZOUER-LE-MARCHÉ	24,8	16,2	43,8	15,2	62,3	20,6	35,4	44,0
CANTONS DE ROMORANTIN-LANTHENAY	22,6	23,5	39,8	14,1	65,2	32,3	31,7	36,0
SAINT-AIGNAN	20,2	15,7	36,6	27,6	49,7	26,6	41,4	32,0
SAINT-AMAND-LONGPRÉ	30,0	17,6	43,5	9,0	72,9	15,6	31,1	53,3
SALBRIS	21,0	19,6	41,7	17,6	61,4	25,2	36,7	38,0
SAVIGNY-SUR-BRAYE	23,3	20,4	39,9	16,4	64,2	26,1	33,9	40,0
SELLES-SUR-CHER	19,1	17,2	38,3	25,4	53,7	24,6	41,4	34,0
SELOMMES	23,0	20,7	44,1	12,2	64,6	15,3	40,7	44,0
CANTONS DE VENDÔME	22,4	24,6	38,2	14,8	62,5	34,3	31,9	33,8
VINEUIL	27,9	16,6	43,7	11,7	64,5	17,6	28,6	53,8
LOIR-ET-CHER	22,4	21,6	39,5	16,4	60,7	30,4	33,0	36,5
PAYS DU VENDÔMOIS	22,5	20,1	40,0	17,4	60,4	28,4	35,5	36,0
PAYS BEAUCE VAL-DE-LOIRE	25,8	17,3	42,8	14,0	65,8	20,6	33,3	46,2
PAYS DES CHÂTEAUX	24,3	16,8	42,9	16,0	61,4	19,7	34,3	46,1
PAYS DE LA VALLÉE-DU-CHER ET DU ROMORANTINAIS	20,3	18,6	37,9	23,3	55,4	28,2	38,6	33,2
PAYS DE GRANDE SOLOGNE	21,0	18,4	41,3	19,3	60,0	26,1	37,0	36,9

D'après source : INSEE – RGP
en gras sur grisé foncé, chiffres les plus élevés ; en grisé plus clair, chiffres les plus bas

II.- 44 000 personnes ont quitté le Loir-et-Cher



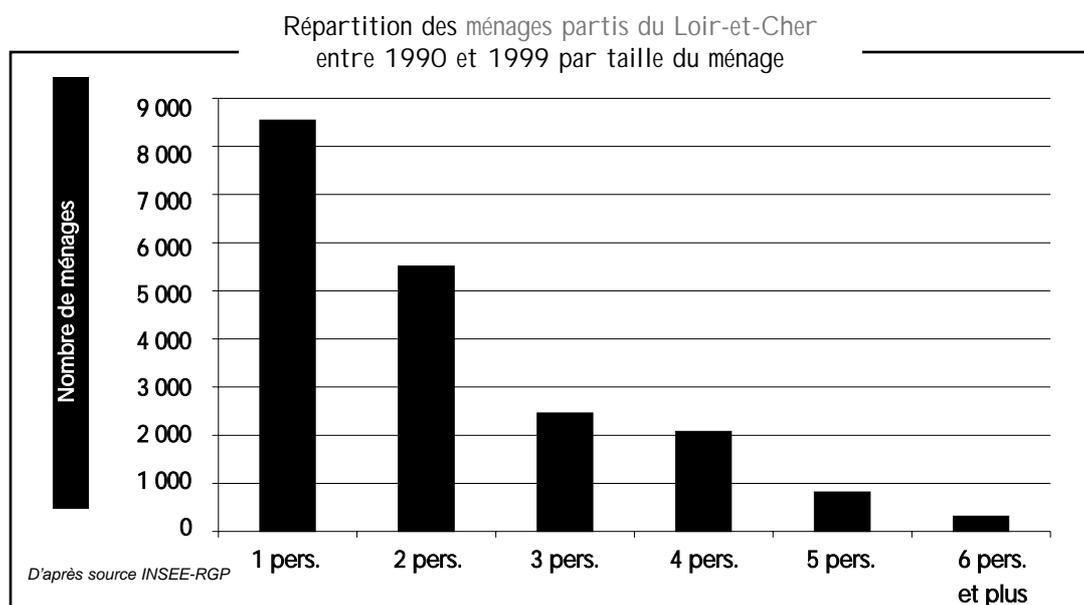
Les partants sont le plus souvent célibataires et ont moins de 30 ans

Première indication, qui a son importance, les caractéristiques des personnes ayant quitté le Loir-et-Cher entre 1990 et 1999 sont différentes de celles qui sont venues s'y installer. L'écart entre les femmes et les hommes est ainsi un peu plus marqué, les premières représentant 51,6 % des sortants.

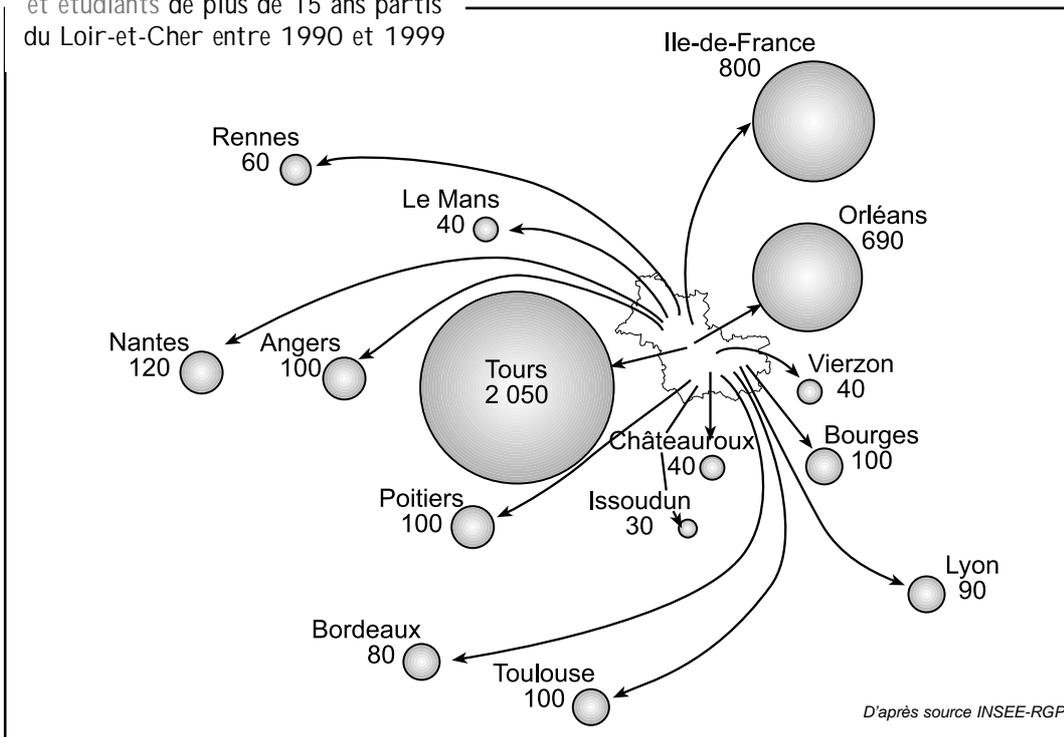
Le poids des 25-29 ans est considérable. Pour 100 habitants du Loir-et-Cher de cette tranche d'âge en 1990, ils sont 36 à avoir quitté le département (30 pour les arrivants, rappelons-le). Pour les 15-24 ans, en deuxième position, la part n'est que de 22 %.

Ces jeunes sont le plus souvent célibataires, comme en témoigne le poids élevé des personnes seules dans le total des ménages : plus de 43 %. A l'opposé, les familles comprenant 3 personnes ou plus n'en représentent que moins de 29 %. La taille moyenne des ménages est néanmoins de 2,1 personnes.

Autre élément convergent : le poids des élèves-étudiants parmi la population sortante de plus de 15 ans atteint 18,4 %. Ils se dirigent pour moitié vers les autres départements de la région Centre et principalement vers l'agglomération tourangelle qui en accueille un sur trois. Leurs autres destinations sont bien entendu l'Île-de-France (12 %, la plupart à Paris) et les Pays de la Loire grâce aux centres universitaires de Nantes et Angers (7 %).

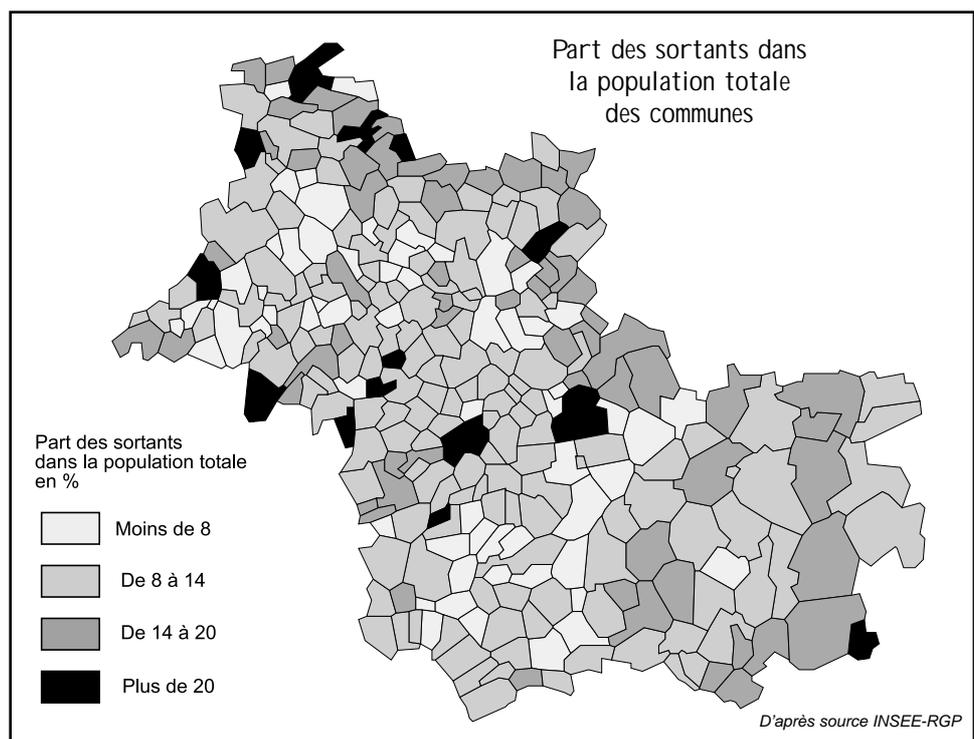


Principales destinations des élèves et étudiants de plus de 15 ans partis du Loir-et-Cher entre 1990 et 1999

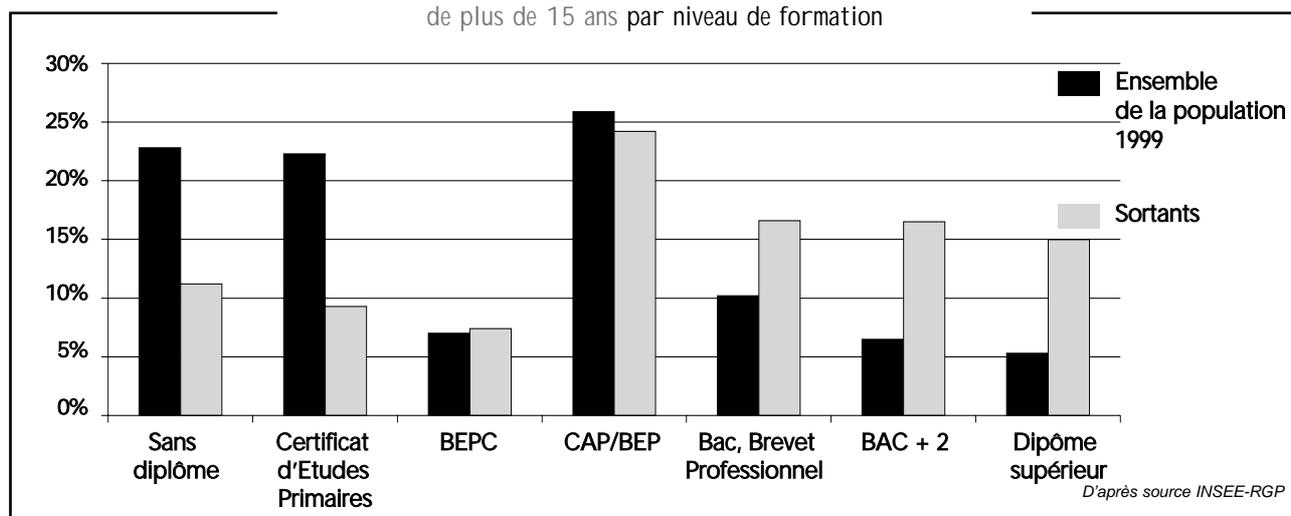


Le Loir-et-Cher attire des actifs, nous l'avons vu, mais il en voit partir également un bon nombre, plus de 63 % des sortants de plus de 15 ans. Comme pour les entrants, leur niveau de formation est sensiblement plus élevé que la population totale. Les écarts sont même supérieurs pour les

titulaires d'un diplôme égal à BAC + 2 ou plus et près d'un sortant sur deux a un niveau au moins égal au BAC, contre 40 % des entrants et 22 % de la population en place. Les lieux de destination des sortants sont rigoureusement les mêmes que ceux des arrivants. La carte présentant les



Répartition des sortants et de la population totale de plus de 15 ans par niveau de formation



Poids des principales régions de destination pour quelques caractéristiques des sortants

	Moins de 14 ans	15 à 29 ans	30 à 59 ans	60 ans et plus	Actifs	Inactifs	Total	
							Nombre	%
Centre	38	42	36	33	37	41	16 744	38
Cher	4	3	4	3	4	3	1 623	4
Eure-et-Loir	4	3	3	5	3	3	1 404	3
Indre	5	3	4	4	4	3	1 688	4
Indre-et-Loire	13	21	12	11	13	22	6 862	16
Loiret	12	13	120	10	12	11	5 167	12
Ile-de-France	12	19	14	14	18	12	6 753	15
Pays de la Loire	10	7	9	11	8	9	3 728	9

En % du total des sortants
D'après source : INSEE - RGP

départements de provenance est donc valable ici aussi. On observe cependant quelques différences dans la répartition des flux. La région Centre reçoit le plus de Loir-et-Chériens (38,3 %) et en particulier l'Indre-et-Loire (15,7 %) qui est ici positionnée devant le Loiret (11,8 %). Comme cela a été indiqué plus haut, l'influence des pôles universitaires est importante. L'Ile-de-France accueille 15,4 % des partants, soit moitié moins qu'en sens inverse, et les Pays de la Loire 8,5 %.

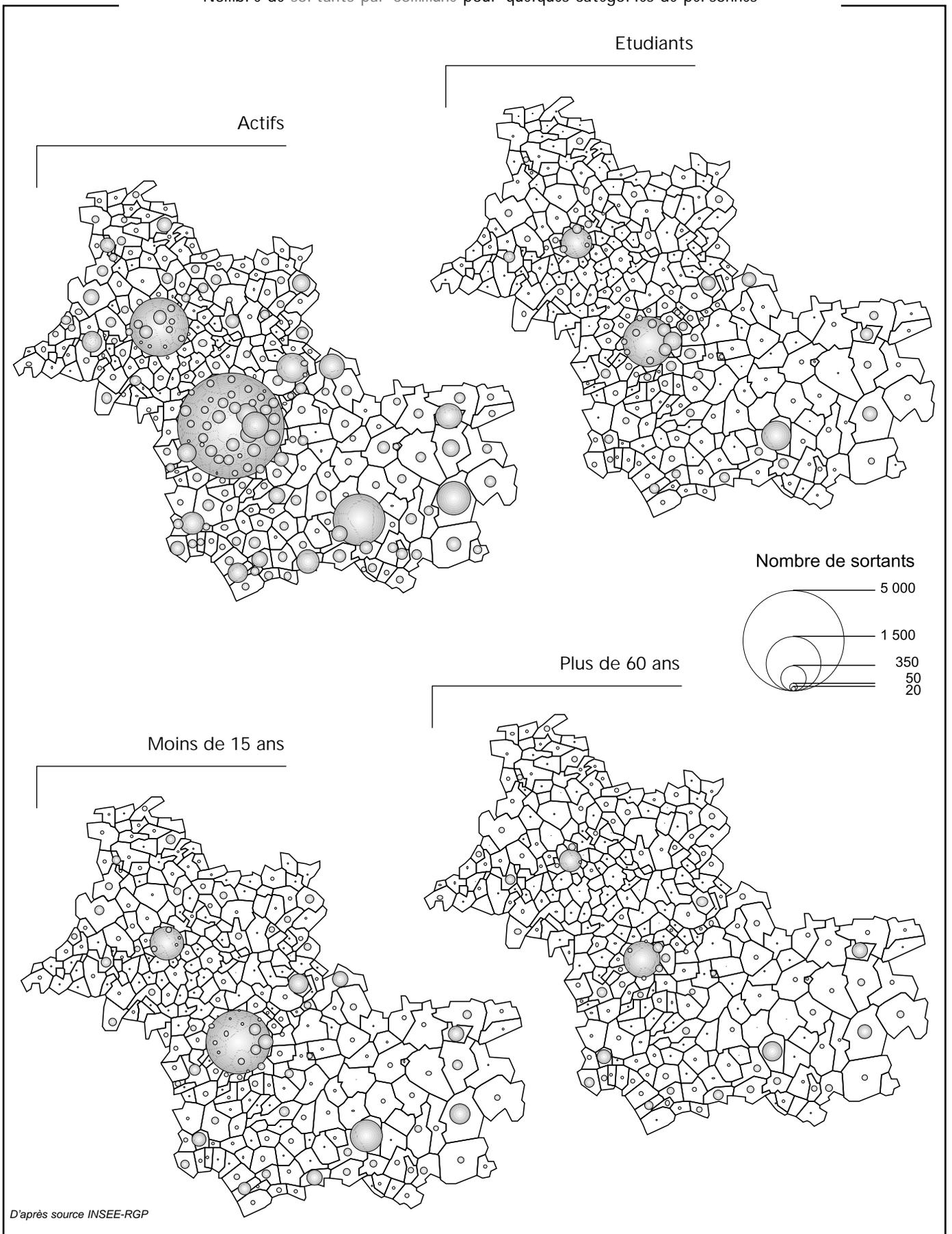
Les communes frontalières du Loir-et-Cher ne sont pas les seules sources de départ

Globalement on observe de grandes similitudes quant à la localisation des personnes ayant quitté le Loir-et-Cher avec celle des arrivants, mais quelques différences sont à relever. Si la frange Est ressort bien là aussi, en lien avec l'attraction

du pôle orléanais, la partie ouest est moins marquée. Les communes où la proportion de sortants est la plus forte apparaissent également plus éparpillées (Blois en fait partie). L'axe de la RN 20 et le Romorantinais ressortent nettement avec un taux d'évasion compris entre 14 et 20 %.

Les caractéristiques des sortants par canton présentent dans l'ensemble des écarts à la moyenne plus réduits que les arrivants. On remarque néanmoins des territoires affichant quelques spécificités. Les cantons de Blois voient partir plus de 30-59 ans et donc d'actifs. Celui de Droué est le plus atypique, dans la mesure où il possède la part des moins de 15 ans la plus élevée, en relation avec celle des ménages de 3 personnes et plus, mais il compte dans le même temps la plus forte proportion de plus de 60 ans et de ménages de 2 personnes ; a contrario, il perd moins d'actifs. Les cantons de Vineuil et de Contres ont en commun une évasion plus importante de jeunes, étudiants ou actifs. Celui de Neung-sur-Beuvron détient le résultat le plus élevé pour les actifs.

Nombre de sortants par commune pour quelques catégories de personnes



Principales caractéristiques des sortants par canton et pays

En %

CANTON	AGE EN ANNÉES				ACTIFS	RÉPARTITION SELON LE NOMBRE DE PERSONNES PAR MÉNAGE		
	00-14	15-29	30-59	60 ET +		1	2	3 ET PLUS +
CANTONS DE BLOIS	19,5	36,4	37,0	7,0	66,4	43,1	25,8	30,9
BRACIEUX	15,9	42,9	32,7	8,5	61,7	45,2	28,8	26,0
CONTRES	15,8	45,0	30,1	9,1	60,5	50,2	26,5	23,3
DROUÉ	21,1	30,4	30,4	18,1	58,7	33,9	34,3	31,9
HERBAULT	16,8	39,6	31,1	12,6	58,5	43,1	31,4	25,5
LAMOTTE-BEUVRON	18,3	35,0	31,7	15,0	58,6	40,3	29,4	30,3
MARCHENOIR	21,1	34,5	33,3	11,2	60,9	43,7	28,7	27,7
MENNETOU-SUR-CHER	19,0	35,7	31,7	13,6	60,9	43,7	28,7	27,7
MER	19,2	37,1	35,1	8,5	61,8	42,8	26,1	31,1
MONDOUBLEAU	20,6	37,4	29,6	12,5	67,0	42,2	25,1	32,7
MONTOIRE	15,0	39,1	32,6	13,4	60,3	49,7	26,4	23,9
MONTRICHARD	18,0	33,3	32,2	16,5	61,4	41,4	30,7	28,0
MORÉE	16,8	40,7	29,3	13,3	57,8	43,4	28,7	28,0
NEUNG-SUR-BEUVRON	17,6	34,4	34,8	13,3	66,7	41,5	29,8	28,6
OUZOUER-LE-MARCHÉ	16,5	39,1	30,7	13,6	65,6	40,8	31,7	27,5
CANTONS DE ROMORANTIN-LANTHENAY	18,7	38,4	34,8	8,0	63,2	43,4	27,3	29,3
SAINT-AIGNAN	16,6	40,0	29,2	14,1	59,1	45,7	30,2	24,2
SAINT-AMAND-LONGPRÉ	19,1	35,0	32,8	13,0	59,8	39,0	31,1	29,9
SALBRIS	19,3	34,2	36,1	10,4	65,1	39,7	28,7	31,6
SAVIGNY-SUR-BRAYE	19,7	35,1	32,7	12,6	63,9	42,1	28,4	29,4
SELLES-SUR-CHER	19,4	35,8	32,3	12,4	65,2	37,7	31,3	30,9
SELOMMES	18,1	45,0	27,2	9,6	60,6	46,2	25,9	27,8
CANTONS DE VENDÔME	17,5	39,8	34,3	8,4	64,3	43,7	29,3	27,0
VINEUIL	15,3	51,3	27,2	6,2	59,6	50,0	24,8	25,2
LOIR-ET-CHER	18,4	37,9	33,8	10,0	63,3	43,3	27,9	28,8
PAYS DU VENDÔMOIS	17,9	38,5	32,4	11,1	62,7	43,3	28,8	27,8
PAYS BEAUCE VAL-DE-LOIRE	18,2	38,7	32,3	10,8	61,4	43,4	29,5	27,1
PAYS DES CHÂTEAUX	15,4	45,9	30,1	8,6	60,1	48,8	26,7	24,6
PAYS DE LA VALLÉE-DU-CHER ET DU ROMORANTINAIS	18,4	37,1	32,6	11,9	62,2	42,5	29,5	28,0
PAYS DE GRANDE SOLOGNE	18,4	35,1	34,3	12,2	62,9	40,6	28,8	30,6

D'après source : INSEE – RGP

en gras sur grisé foncé, chiffres les plus élevés ; en grisé plus clair, chiffres les plus bas

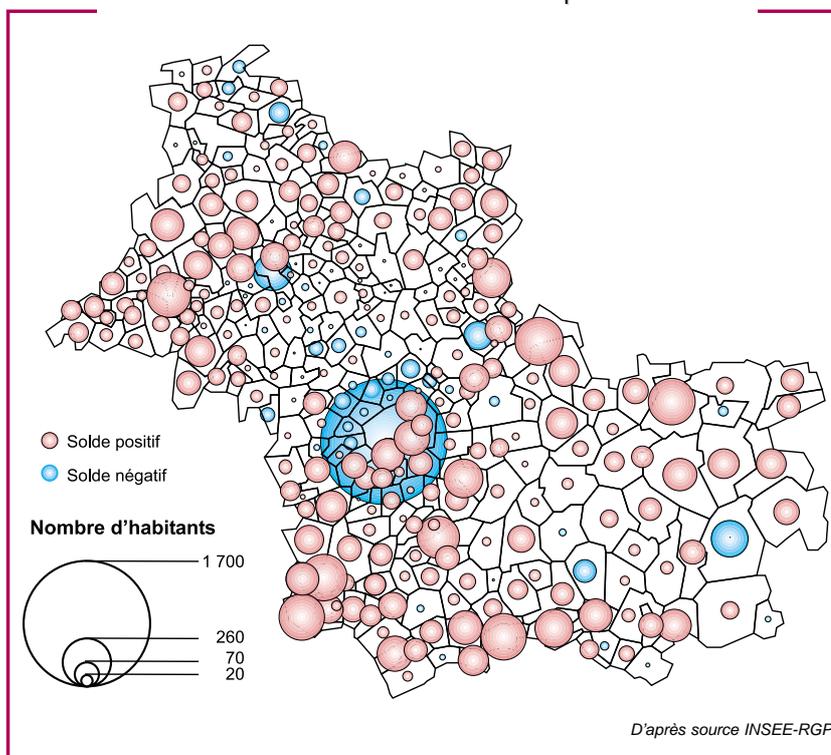
III.- Les mouvements de population bénéficient au Loir-et-Cher⁴

Les grandes villes sont exportatrices de population

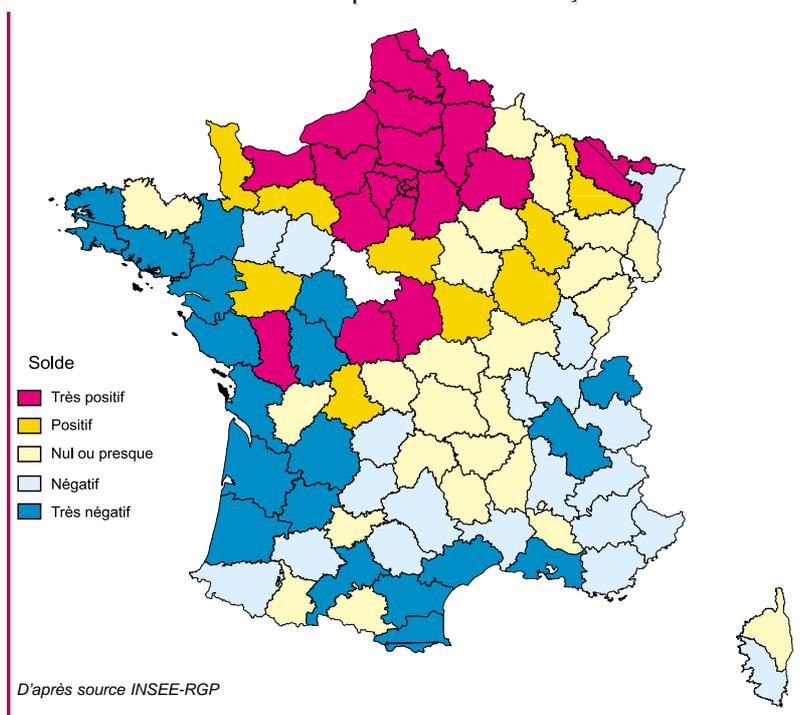
L'ensemble de ces flux de population redessine en permanence le paysage socio-démographique du Loir-et-Cher. Les soldes entre les entrants et les sortants selon les différentes caractéristiques dont nous disposons permettent d'évaluer le degré d'attraction pour chacune des catégories, ce qui renvoie aux forces et faiblesses du département dans son ensemble, mais aussi de chacune des composantes de son territoire.

Dans les échanges de population avec le reste de la France métropolitaine, on voit se dessiner assez nettement des zones pour lesquelles le Loir-et-Cher est attractif - le Nord, la Picardie et la région Parisienne procurent l'essentiel des gains de population - et d'autres qui exercent au contraire un fort effet d'attraction sur le département :

Soldes entre entrants et sortants par commune



Soldes avec les autres départements français



L'Ouest, le Sud et le Sud-Est constituent des territoires d'émigration avec une prédilection pour la façade atlantique. Dans les environs immédiats du Loir-et-Cher, les sortants vers l'Indre-et-Loire et la Sarthe sont plus nombreux que les entrants alors que c'est l'inverse pour tous les autres, y compris le Loiret. Les flux sont équilibrés avec le Massif Central et la majeure partie de l'Est du pays.

Toutes les villes comptant plus de 5 000 habitants en 1999 présentent des soldes négatifs avec l'extérieur du département. Pour Blois, le solde est négatif de 1 700 personnes. Les vallées du Loir et du Cher apparaissent au contraire comme des zones favorisant la croissance démographique par apport externe, ainsi que la façade est. Pour Mer et Salbris, faut-il voir dans les échanges déficitaires la conséquence des difficultés économiques traversées durant la dernière décennie (fermeture d'une tranche de la Centrale nucléaire de Saint-Laurent pour la première, des usines d'armement pour la seconde) ?

4- Pour l'étude des soldes, les entrants en provenance de l'étranger et des territoires d'Outre-Mer ont été exclus, dans la mesure où ceux qui sont partis vers ces destinations ne peuvent être comptabilisés.

On remarque également que le nord blaisois constitue une terre d'émigration, alors que le sud de l'agglomération est une terre d'accueil. Les échanges de population avec l'extérieur reproduisent en fait les mouvements observés à l'intérieur même du Loir-et-Cher.

Les cantons de Blois présentent une réelle spécificité. Ils sont les seuls à pâtir d'un solde négatif général, mais aussi

pour toutes les tailles de ménages et pour les 30 à 59 ans. Ils perdent également beaucoup d'actifs ; pour les deux autres cantons dans ce cas, Vendôme et Vineuil, les débours restent très limités.

L'élément le plus intéressant sur le plan démographique est la taille des ménages, conjuguée à l'âge. Les territoires alliant des soldes positifs élevés pour les ménages de trois

— Soldes par canton et pays selon différentes caractéristiques (en nombre de personnes ou de ménages) —

CANTON	ENSEMBLE	SEXE		AGE				TAILLE DES MÉNAGES		
		HOMMES	FEMMES	00-14	15-29	30-59	60 ET +	1 PERS.	2 PERS.	3 PERS. ET +
CANTONS DE BLOIS	-1 375	-594	-781	-42	-997	-488	+152	-100	-228	-159
BRACIEUX	+592	+284	+308	+283	-342	+408	+243	-196	+42	+165
CONTRES	+808	+422	+386	+285	-255	+511	+267	-194	+115	+200
DROUÉ	+120	+46	+74	+43	-83	+127	+33	-18	+26	+20
HERBAULT	+227	+67	+160	+179	-346	+323	+71	-191	-9	+125
LAMOTTE-BEUVRON	+573	+292	+281	+125	-152	+344	+256	-13	+127	+94
MARCHENOIR	+371	+222	+149	+137	-67	+212	+89	-53	+47	+88
MENNETOU-SUR-CHER	+406	+192	+214	+109	-107	+208	+196	-53	+77	+61
MER	+83	+64	+19	+105	-262	+144	+96	-138	+19	+51
MONDOUBLEAU	+160	+85	+75	+39	-119	+159	+81	-33	+60	+21
MONTOIRE	+698	+388	+310	+187	-128	+358	+281	-43	+167	+103
MONTRICHARD	+1 261	+624	+637	+219	-70	+518	+594	+60	+289	+140
MORÉE	+499	+263	+236	+160	-148	+284	+203	-66	+91	+92
NEUNG-SUR-BEUVRON	+431	+229	+202	+141	-51	+235	+106	-27	+72	+76
OUZOUER-LE-MARCHÉ	+404	+226	+178	+155	-95	+267	+77	-44	+43	+90
CANTONS DE ROMORANTIN-LANTHENAY	+88	+27	+61	+131	-502	+220	+239	-188	+40	+61
SAINT-AIGNAN	+758	+421	+337	+203	-330	+405	+480	-100	+196	+132
SAINT-AMAND-LONGPRÉ	+324	+204	+120	+164	-45	+200	+5	-50	+15	+92
SALBRIS	+337	+181	+156	+106	-263	+259	+235	-122	+94	+74
SAVIGNY-SUR-BRAYE	+449	+237	+212	+129	-10	+229	+101	-14	+60	+81
SELLES-SUR-CHER	+590	+307	+283	+101	-133	+295	+327	-15	+138	+74
SELOMMES	+58	+18	+40	+31	-73	+82	+18	-51	+19	+20
CANTONS DE VENDÔME	+252	+138	+114	+246	-611	+270	+347	-187	+32	+94
VINEUIL	+58	+28	+30	+153	-359	+200	+64	-198	-23	+72
LOIR-ET-CHER	+8 172	+4 371	+3 801	+3 389	-5 548	+5 770	+4 561	-2 034	+1 509	+1 867
PAYS DU VENDÔMOIS	+2 497	+1 333	+1 164	+947	-1 188	+1 674	+1 064	-2 034	+1 509	+1 867
PAYS BEAUCE VAL-DE-LOIRE	+1 070	+575	+495	+643	-919	+1 004	+342	-631	+6	+345
PAYS DES CHÂTEAUX	+1 317	+675	+642	+636	-811	+1 012	+480	-514	+131	+367
PAYS DE LA VALLÉE-DU-CHER ET DU ROMORANTINAIS	+3 290	+1 695	+1 595	+808	-1 097	+1 711	+1 885	-268	+774	+537
PAYS DE GRANDE SOLOGNE	+1 430	+716	+714	+401	-521	+900	+650	-172	+311	+390

D'après source : INSEE – RGP

personnes ou plus, les 30-59 ans et les moins de 14 ans ont les perspectives de croissance les plus importantes. C'est le cas des cantons de Bracieux, Contres, Herbault, Marchenoir, Mer, Neung-sur-Beuvron, Ouzouer-le-Marché, Saint-Amand-Longpré, Savigny-sur-Braye et Vineuil. Ils gagnent de surcroît plus d'actifs que d'inactifs, mis à part Vineuil qui

en perd dans les deux cas.

Certains cantons, comme ceux de Montrichard, Saint-Aignan et Selles-sur-Cher s'accroissent avant tout d'une population âgée et inactive ; c'est également le cas, dans une moindre mesure, pour Mennetou, Salbris et Montoire-sur-le-Loir.

Soldes par canton et pays selon différentes caractéristiques (en nombre de personnes ou de ménages) - suite

CANTON	ACTIVITÉ		ÉLÈVES OU ÉTUDIANTS	NIVEAU DE DIPLÔME						
	ACTIFS	INACTIFS		AUCUN	CEP	BEPC	CAP/BEP	BAC, BP	BAC + 2	DIPLÔME SUP.
CANTONS DE BLOIS	-1 032	-301	-363	-93	-48	-80	-280	-142	-510	+183
BRACIEUX	+191	+118	-182	+105	+123	+48	+114	+68	+24	+9
CONTRES	+62	+42	-166	+111	+132	+62	+189	+87	+61	+47
DROUÉ	+47	+30	-50	+26	+8	+33	+54	+15	+2	-11
HERBAULT	+145	-97	-205	+31	+45	+6	+88	+31	+57	-5
LAMOTTE-BEUVRON	+257	+191	-118	+100	+158	+53	+143	+67	+53	-8
MARCHENOIR	+154	+80	-63	+89	+46	+33	+98	+23	+3	+5
MENNETOU-SUR-CHER	+73	+224	-63	+98	+77	+26	+141	+31	-9	-4
MER	+32	-54	-132	+27	+51	+5	+50	-7	-24	+8
MONDOUBLEAU	+15	+106	-38	+62	+48	+7	+53	+5	-12	-4
MONTOIRE	+222	+289	-82	+142	+128	+64	+164	+37	-5	+63
MONTRICHARD	+384	+658	-81	+171	+263	+135	+328	+84	+43	+99
MORÉE	+173	+166	-81	+72	+147	+42	+117	+44	-12	+10
NEUNG-SUR-BEUVRON	+147	+143	-12	+44	+61	+20	+98	+38	+9	+32
OUZOUER-LE-MARCHÉ	+139	+110	-15	+64	+51	+28	+114	+17	+8	-18
CANTONS DE ROMORANTIN-LANTHENAY	+33	-76	-354	+78	+137	+25	+125	-2	+15	-67
SAINT-AIGNAN	+138	+417	-175	+129	+268	+82	+233	+32	-15	+1
SAINT-AMAND-LONGPRÉ	+179	-19	-56	+39	+27	+9	+90	+14	+14	+23
SALBRIS	+74	+157	-119	+30	+88	+85	+98	+45	-10	+14
SAVIGNY-SUR-BRAYE	+209	+111	-36	+82	+73	+22	+125	+34	+26	-6
SELLES-SUR-CHER	+143	+346	-55	+81	+208	+60	+142	+50	+18	-15
SELOMMES	+28	-1	-39	+10	+6	+11	+19	+13	+11	-4
CANTONS DE VENDÔME	-58	+64	-392	+94	+182	+40	+37	-15	-49	+109
VINEUIL	-10	-85	-178	+24	+33	+10	+44	-12	-10	-6
LOIR-ET-CHER	+1 745	+2 619	-3 055	+1 616	+2 312	+826	+2 384	+557	-312	+455
PAYS DU VENDÔMOIS	+776	+774	-733	+519	+623	+220	+620	+139	-24	+186
PAYS BEAUCÉ VAL-DE-LOIRE	+473	-46	-520	+214	+184	+75	+393	+67	+40	-26
PAYS DES CHÂTEAUX	+463	+218	-448	+171	+213	+135	+315	+148	+67	+80
PAYS DE LA VALLÉE-DU-CHER ET DU ROMORANTINAIS	+923	+1 661	-713	+613	+993	+318	+980	+207	+64	+20
PAYS DE GRANDE SOLOGNE	+504	+525	-286	+187	+320	+180	+365	+160	+63	+40

D'après source : INSEE – RGP

Le Loir-et-Cher gagne plus de personnes âgées que de jeunes et perd surtout des étudiants

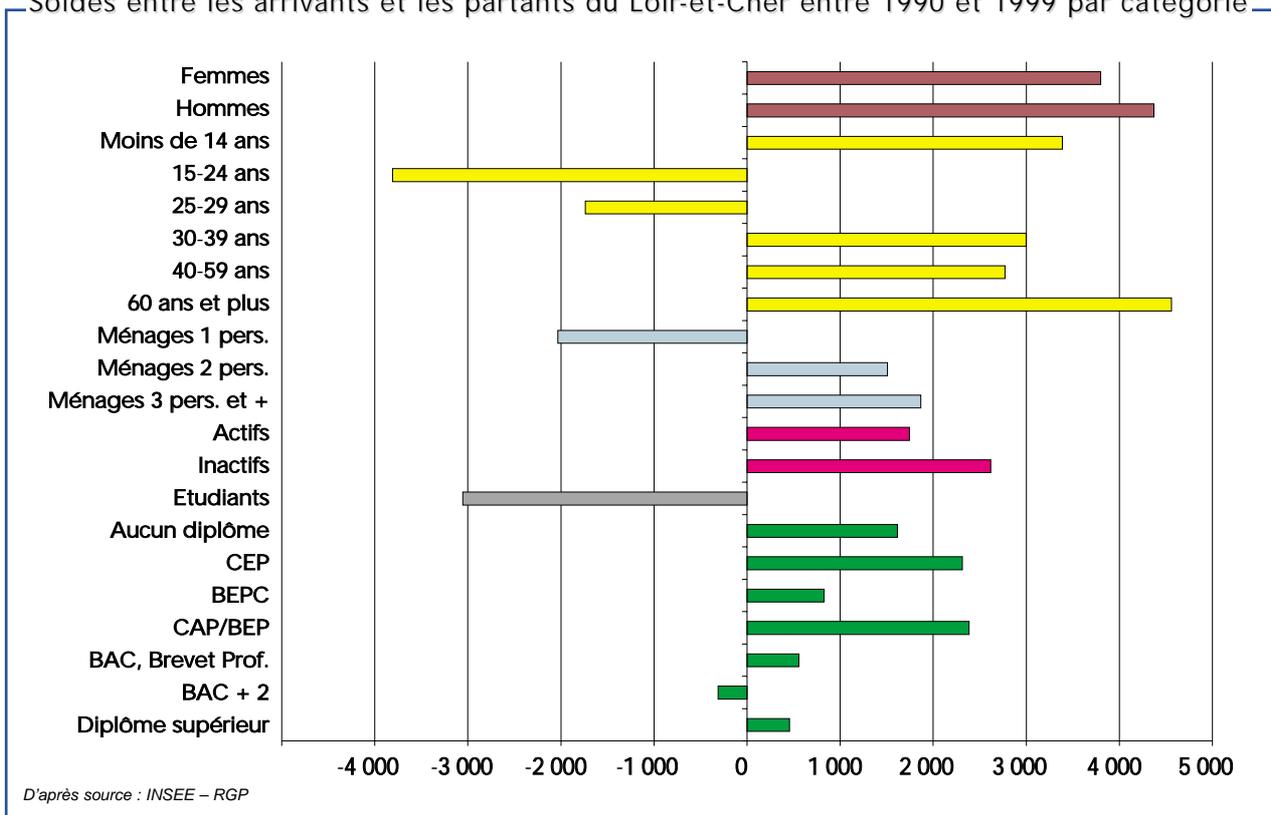
L'étude des soldes (hors arrivants de l'étranger, rappelons-le) fait ressortir pour l'ensemble du département beaucoup de points positifs. Un élément important pour l'avenir démographique du Loir-et-Cher est qu'il gagne bon nombre de familles comprenant 3 personnes et plus ; le solde des moins de 14 ans est d'ailleurs très favorable, ainsi que celui des deux tranches d'âge comprises entre 30 et 59 ans. Au passage, on remarque que l'on gagne plus d'hommes que de femmes, ce qui peut paraître en contradiction avec d'autres éléments tels que l'âge.

Le solde des inactifs est supérieur à celui des actifs, en concordance avec celui des plus de 60 ans ; le Loir-et-Cher demeure une terre d'élection pour les retraités, ce qui n'est pas sans conséquences pour le tissu socio-économique : apport de richesses sous forme de consommation, voire d'investissements (logement), créations d'emplois dans les services à la personne. Cette donnée doit également être prise en compte sur le plan des infrastructures à réaliser, des nouveaux services à mettre en place, notamment en direc-

tion des plus âgés privés d'autonomie. L'Allocation Personnalisée à l'Autonomie représente d'ailleurs une charge financière élevée qui ne peut aller qu'en s'accroissant. En ce qui concerne les niveaux de diplôme, on remarque que le seul solde négatif concerne les titulaires d'un Bac + 2. Ce résultat pourrait-il signifier que le département recèle un nombre de personnes de ce niveau supérieur à ses besoins ? Faut-il y voir un lien avec la structure de l'enseignement supérieur en Loir-et-Cher qui fait la part belle aux BTS, DUT, etc. ? Dans quelle mesure le fait que l'antenne universitaire de Blois s'arrête au DEUG et que les étudiants désirant poursuivre leurs études doivent s'expatrier interfère-t-il ? L'impossibilité de croiser les données avec par exemple l'âge ou l'activité représente ici un réel handicap. De même, cela permettrait de répondre à certaines interrogations sur les soldes positifs élevés des diplômes supérieurs observés dans les cantons de Montrichard et Montoire-sur-le-Loir et leur éventuelle corrélation avec le poids important des retraités.

L'aspect le plus négatif concerne le très large déficit constaté pour les célibataires de 15 à 29 ans, parmi lesquels se trouvent beaucoup d'élèves ou étudiants.

Soldes entre les arrivants et les partants du Loir-et-Cher entre 1990 et 1999 par catégorie



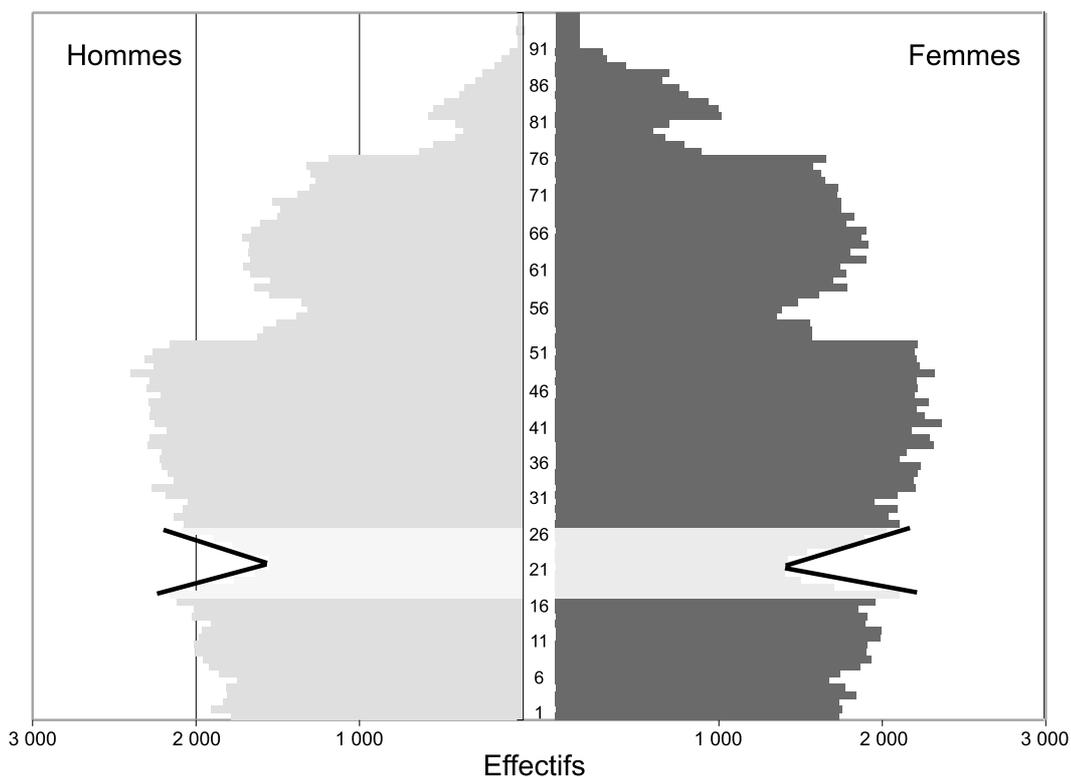
Un départ massif des jeunes qui creuse la pyramide des âges

Dès la parution des données du recensement de 1999 par âge, la construction de la pyramide avait mis en évidence le creux des classes 19/29 ans, valable pour les deux sexes. Les

migrations estudiantines, en particulier vers le centre universitaire de Tours, permettent donc de l'expliquer en grande partie ; le reste est composé de jeunes actifs qui se dirigent majoritairement vers l'Île-de-France.

Pour appréhender le devenir de ces classes d'âge, il convient de se reporter à la pyramide de 1990. Celle-ci pré-

Pyramide des âges du Loir-et-Cher en 1999

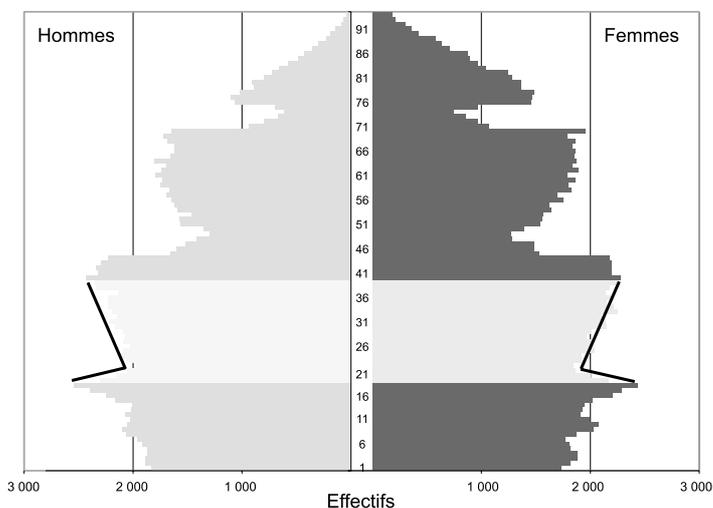


sentait un creux similaire, quoiqu'un peu moins marqué et plus étendu en âge. Neuf ans après, le déficit est largement comblé aux âges correspondants. Ainsi, on comptait 40 301 personnes de 20 à 29 ans inclus en 1990 et 42 929 de 29 à 38 ans en 1999, soit 2 628 de plus. On peut donc émettre l'hypothèse qu'une partie non négligeable des sortants de 20 à 29 ans revient se fixer en Loir-et-Cher, ou qu'ils sont remplacés par des personnes ayant des caractéristiques semblables. Il s'agit là d'un point essentiel pour la dynamique du département.

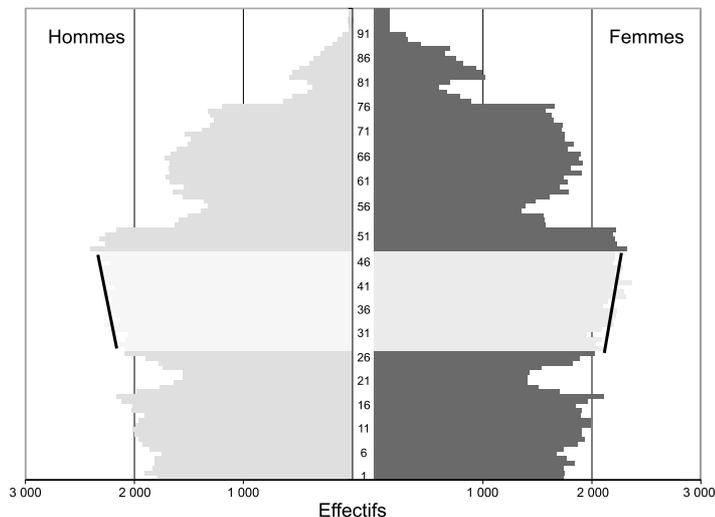
pothèse qu'une partie non négligeable des sortants de 20 à 29 ans revient se fixer en Loir-et-Cher, ou qu'ils sont remplacés par des personnes ayant des caractéristiques semblables. Il s'agit là d'un point essentiel pour la dynamique du département.

Que sont devenus en 1999 les jeunes ayant entre 20 et 29 ans en 1990 ?

Pyramide des âges du Loir-et-Cher en 1990



Pyramide des âges du Loir-et-Cher en 1999



D'après source : INSEE – RGP

Conclusion

Nos compatriotes sont finalement beaucoup plus mobiles qu'on ne le pense généralement. Dans un département comme le Loir-et-Cher, où une proportion importante des habitants sont propriétaires de leur logement, ce qui pourrait laisser supposer une grande stabilité, les flux de population se révèlent intenses et favorisent un renouvellement permanent. Cette étude a montré que les échanges avec les autres départements français sont volumineux sur la période 1990-1999. On peut ajouter que près de 50 000 personnes qui étaient présentes en Loir-et-Cher en 1990 ont changé de commune par la suite au sein même du département. C'est donc plus d'un tiers de la population actuelle qui s'est déplacée au cours des années 90.

La ville de Blois semble jouer un rôle particulier dans l'ensemble de ces flux. Elle a accueilli 10 200 personnes provenant de l'extérieur et 5 560 d'une autre commune du Loir-et-Cher. En sens inverse, près de 21 000 habitants en sont partis, dont 10 360 pour une autre commune du département (sans compter celles qui ne sont pas recensées car parties à l'étranger ou dans les DOM). Son statut de pôle d'activités et de formation supérieure lui confère une attraction naturelle, notamment sur les jeunes adultes. Elle ne semble pas en revanche constituer un point de fixation durable, de nombreuses familles préférant l'espace et le calme des bourgades environnantes

IV. Annexe

Répartition par région de provenance des personnes arrivées en Loir-et-Cher entre 1990 et 1999 selon quelques caractéristiques

Région	Moins de 15 ans		15-29 ans		30-59 ans		60 ans et +				Actifs		Inactifs	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Ile-de-France	3 531	28,3	1 962	16,3	6 773	30,8	5 226	57,1	17 492	31,4	5 117	20,6	5 981	38,5
Centre	3 655	29,3	4 331	35,9	6 495	29,5	1 768	19,3	16 249	29,2	8 681	35,0	3 913	25,2
Pays-de-Loire	743	6,0	1 034	8,6	1 183	5,4	273	3,0	3 233	5,8	1 835	7,4	655	4,2
Poitou-Charentes	346	2,8	461	3,8	611	2,8	138	1,5	1 556	2,8	865	3,5	345	2,2
Nord-Pas-de-Calais	296	2,4	269	2,2	517	2,3	164	1,8	1 246	2,2	591	2,4	359	2,3
Provence-Alpes														
Côte-d'Azur	283	2,3	213	1,8	511	2,3	229	2,5	236	2,2	540	2,2	413	2,7
Rhône-Alpes	304	2,4	255	2,1	538	2,4	112	1,2	1 209	2,2	620	2,5	285	1,8
Bretagne	226	1,8	368	3,1	419	1,9	95	1,0	1 108	2,0	612	2,5	270	1,7
Picardie	256	2,1	204	1,7	438	2,0	134	1,5	1 032	1,9	475	1,9	301	1,9
Aquitaine	235	1,9	241	2,0	392	1,8	108	1,2	976	1,8	501	2,0	240	1,5
Haute-Normandie	223	1,8	176	1,5	394	1,8	113	1,2	906	1,6	454	1,8	229	1,5
Basse-Normandie	192	1,5	231	1,9	331	1,5	107	1,2	861	1,5	437	1,8	232	1,5
Bourgogne	163	1,3	213	1,8	293	1,3	92	1,0	761	1,4	402	1,6	196	1,3
Champagne-Ardennes	161	1,3	155	1,3	284	1,3	34	0,4	634	1,1	327	1,3	146	0,9
Lorraine	171	1,4	156	1,3	243	1,1	46	0,5	616	1,1	295	1,2	150	1,0
Auvergne	136	1,1	180	1,5	243	1,1	49	0,5	608	1,1	340	1,4	132	0,8
Midi-Pyrénées	134	1,1	137	1,1	239	1,1	52	0,6	562	1,0	294	1,2	134	0,9
Languedoc-Roussillon	119	1,0	132	1,1	214	1,0	83	0,9	548	1,0	258	1,0	171	1,1
Limousin	119	1,0	142	1,2	200	0,9	50	0,5	511	0,9	258	1,0	134	0,9
Franche-Comté	62	0,5	84	0,7	120	0,5	20	0,2	286	0,5	157	0,6	67	0,4
Alsace	70	0,6	75	0,6	110	0,5	19	0,2	274	0,5	134	0,5	70	0,5
Corse	3	0,0	16	0,1	17	0,1	6	0,1	42	0,1	19	0,1	20	0,1
Hors France														
Métropolitaine	1 049	8,4	1 014	8,4	1 457	6,6	235	2,6	3 755	6,7	1 601	6,5	1 105	7,1
Total	12 477	100	12 049	100	22 022	100	9 153	100	55 701	100	24 813	100	15 548	100

D'après source : INSEE - RGP

Répartition par région de destination des personnes parties du Loir-et-Cher entre 1990 et 1999 selon quelques caractéristiques

Région	Moins de 15 ans		15-29 ans		30-59 ans		60 ans et +		TOTAL		Actifs		Inactifs	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Centre	3 018	37,5	7 026	42,4	5 270	35,6	1 430	32,8	16 744	38,3	8 302	38,7	5 424	43,0
Ile-de-France	962	12,0	3 165	19,1	2 008	13,6	618	14,2	6 753	15,4	2 962	13,8	1 150	9,1
Pays-de-Loire	774	9,6	1 071	6,5	1 399	9,5	484	11,1	3 728	8,5	1 835	8,6	1 119	8,9
Poitou-Charentes	472	5,9	532	3,2	785	5,3	233	5,3	2 022	4,6	941	4,4	609	4,8
Provence-Alpes														
Côte-d'Azur	282	3,5	763	4,6	728	4,9	179	4,1	1 952	4,5	1 256	5,9	414	3,3
Rhône-Alpes	333	4,1	639	3,9	651	4,4	109	2,5	1 732	4,0	922	4,3	477	3,8
Aquitaine	335	4,2	476	2,9	617	4,2	199	4,6	1 627	3,7	768	3,6	522	4,1
Bretagne	332	4,1	459	2,8	542	3,7	255	5,9	1 588	3,6	725	3,4	531	4,2
Midi-Pyrénées	206	2,6	363	2,2	431	2,9	129	3,0	1 129	2,6	546	2,5	377	3,0
Languedoc-Roussillon	212	2,6	266	1,6	399	2,7	161	3,7	1 038	2,4	485	2,3	341	2,7
Bourgogne	123	1,5	188	1,1	236	1,6	84	1,9	631	1,4	322	1,5	186	1,5
Basse Normandie	137	1,7	179	1,1	229	1,5	82	1,9	627	1,4	302	1,4	188	1,5
Auvergne	115	1,4	176	1,1	244	1,6	63	1,4	598	1,4	289	1,3	194	1,5
Haute-Normandie	93	1,2	189	1,1	193	1,3	73	1,7	548	1,3	277	1,3	178	1,4
Limousin	101	1,3	149	0,9	187	1,3	82	1,9	519	1,2	244	1,1	174	1,4
Nord-Pas-de-Calais	104	1,3	189	1,1	162	1,1	32	0,7	487	1,1	210	1,0	173	1,4
Lorraine	113	1,4	187	1,1	143	1,0	21	0,5	464	1,1	230	1,1	121	1,0
Champagne-Ardennes	92	1,1	152	0,9	149	1,0	36	0,8	429	1,0	206	1,0	131	1,0
Picardie	73	0,9	147	0,9	130	0,9	49	1,1	399	0,9	209	1,0	117	0,9
Alsace	63	0,8	151	0,9	122	0,8	12	0,3	348	0,8	197	0,9	88	0,7
Franche-Comté	82	1,0	90	0,5	132	0,9	18	0,4	322	0,7	163	0,8	77	0,6
Corse	17	0,2	26	0,2	38	0,3	8	0,2	89	0,2	41	0,2	31	0,2
Total	8 039	100	16 583	100	14 795	100	4 357	100	43 774	100	21 432	100	12 622	100

D'après source : INSEE - RGP

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : JEAN-MARIE BISSON

Tirage : 800 exemplaires

Conception graphique : COMPO-Fox - Impression Observatoire

Dépôt légal à parution

ISSN N° 1291-2565